

Plaidoyer pour la protection des personnes albinos au Burundi

@rib News, 24/11/2011 â€“ Source Xinhua Une session de sensibilisation et de plaidoyer pour la promotion et la protection des personnes albinos au Burundi, a été organisée jeudi à Bujumbura sur initiative par RCN/Justice et Démocratie, une ONG internationale d'origine belge, en partenariat avec «Albinos Sans Frontières» (ASF) et avec le soutien financier de l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH). Le coordonnateur de Mission de RCN au Burundi, M. Edem K. Comlan, a indiqué lors de l'ouverture des travaux, que ce plaidoyer mené pour «affronter la problématique de stigmatisation et de discrimination» des personnes albinos au Burundi, a été initié dans le cadre d'un projet intitulé «Promotion et protection des personnes albinos au Burundi».

Ce projet, a dit M. Comlan, fait suite aux meurtres atroces des personnes albinos dans la région des Grands Lacs en général et au Burundi en particulier depuis août 2008 avec comme pôle de concentration la province de Ruyigi (est). Il a précisé que depuis 2008 à 2010, une vingtaine de personnes albinos, dont des enfants, ont été tués et mutilés. Les auteurs de ces actes criminels, a-t-il affirmé, ont perpétré de tels forfaits dans l'objectif de «vendre certaines parties du corps de leurs victimes» pour des rituels de sorcellerie en Tanzanie. En octobre 2010, a ajouté le coordonnateur de Mission de RCN, alors que les autorités pensaient avoir mis fin à ces crimes rituels, un jeune adolescent de 16 ans a été assassiné et mutilé en commune Nyamurenza (Province de Ngozi). En commune de Kayogoro (province de Makamba), un enfant de 9 ans a été enlevé et retrouvé dix jours après, mutilé des jambes, de la tête et de ses organes génitaux. Pour M. Comlan, même si le gouvernement burundais a voulu remédier à cette situation en ordonnant le rassemblement de toutes les personnes albinos au chef-lieu des communes relevant de la province de Ruyigi en vue d'assurer leur sécurité, cette mesure, a-t-il martelé, «ne peut qu'être provisoire» tant son caractère contribue à aggraver leur marginalisation. Aussi a-t-il plaidé pour une réponse de long terme, qui viserait la réintégration sociale des personnes albinos en leur permettant d'être acceptés et protégés comme des «citoyens à part entière». Par ailleurs, le rapport d'un recensement national des personnes albinos au Burundi, réalisé entre 2010 et 2011, révèle que les 17 provinces burundaises, abritent 863 personnes albinos. Celles-ci, poursuit le rapport, font face à d'importantes difficultés en terme d'accès à l'école, à l'emploi et aux soins de santé à cause de la persistance des comportements de stigmatisation et de discrimination à l'égard de cette catégorie populaire au Burundi. Le directeur général en charge de la Solidarité Nationale au ministère burundais de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, M. Joseph Ndayisenga, a indiqué pour sa part, que le gouvernement du Burundi regrette que des personnes albinos aient été tués à travers le pays depuis août 2008, victimes de ce qu'il a qualifié de «croyances superstitieuses erronées et de la barbarie». Le gouvernement, a-t-il promis, ne ménagera aucun effort pour poursuivre les coupables. Dans ce cadre, il a rappelé que certains auteurs des crimes perpétrés contre des personnes albinos, en l'occurrence dans la province de Ruyigi, ont été poursuivis en justice et condamnés à de lourdes peines.